

15 Janvier 2015

Édition 1, Numéro 1

Nouvelles de Val-Joli

Membres du conseil :

M. Rolland Camiré
M. Sylvain Côté
M. Philippe Verly
M. Gilles Perron
M. Raymond Côté
M. Stéphane Robidas
Mme Josiane Perron

Hôtel de Ville :

Julie Brousseau, dg
Marie-Ève Parr, insp.
Line D. Letendre, sec.
Pier Lacasse, Resp. V
Stéphane Côté, voirie



Pleins feux sur :

Mot du Maire	1
Mot de la DG	1
Vos bacs	2
SPA	2
Mot de l'Inspecteur	2
Le budget 2014	3
Le fond triennal	3
Coordonnatrice Loisirs	4
Réunion du conseil	4
Plaisirs d'Hiver 2015	4

Mot du Maire

M. Rolland Camiré

En ce début d'année, j'aimerais en mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil municipal souhaiter une bonne et heureuse année à tous les citoyens et leur famille.

Pour faire suite au dossier qui a été médiatisé sur les puits contaminés, la municipalité a procédé à un sondage auprès des résidents d'une partie du Rg 10 et Rte 249 qui se questionnent

sur la possibilité d'être desservis en eau potable par la ville de Windsor. Le résultat du sondage est de 24 propriétaires pour, 17 contre et 6 propriétaires n'ont pas répondu. Nous allons donc monter un dossier sur les possibilités qui s'offrent à nous, évaluer les coûts se rattachant à chacune des options possibles et vérifier si la ville de Windsor est dans la possibilité de nous fournir de l'eau potable.

Pour les citoyens de Val-Joli qui n'ont pas de médecin de famille, n'oubliez pas que la municipalité a participé financièrement à la nouvelle clinique médicale des Papetiers à Windsor pour vous donner la chance d'avoir un médecin. Alors n'hésitez pas d'en profiter.

J'aimerais offrir mes condoléances à la famille de M. Deryl Brock, ancien maire de Val-joli, décédé en décembre dernier.

Mot de la Directrice générale

Mme Julie Brousseau

En ce début d'année 2015, je voudrais vous souhaiter, en mon nom et en celui de tous les employés de la municipalité, tous nos meilleurs vœux de santé, joie, bonheur et prospérité pour vous, votre famille et vos amis.

Vous aurez remarqué que la présentation du journal municipal « Les Nouvelles de Val-Joli » a été modifiée. Je vous invite à le lire attentivement pour vous familiariser avec son contenu.

Les parutions seront toujours les mêmes, onze fois par année, en début de mois avec, comme exception, le mois d'août où normalement nous n'imprimons pas.

Si vous souhaiteriez voir paraître des articles sur un sujet particulier en lien avec le monde municipal, n'hésitez pas à nous en faire part et nous tenterons de répondre à vos demandes si nous avons un espace disponible dans une

parution mensuelle de l'année 2015.

N'oubliez pas que pour toutes questions, commentaires ou suggestions, nous sommes généralement disponibles pour vous au bureau municipal, du lundi au vendredi, 9h à midi et 13h à 16h.

Bonne année et au plaisir de vous croiser en 2015.



« Aidez-nous à vous aider pour améliorer la circulation en hiver. »

ATTENTION À VOS BACS

Nous recevons des commentaires, tant de nos hommes de voirie que de la compagnie qui ramasse les ordures, à l'effet que certains résidents placent leurs bacs à ordures ou à recyclage sur la chaussée, ce qui augmente beaucoup le risque que ces bacs soient renversés et éventuellement brisés par la circulation lourde.

Afin de permettre à tous de bien faire leur travail, nous vous demandons de placer votre bac dans votre cour, à la limite de la rue ou à la limite du banc de neige.

Portez donc attention à ce petit détail ! Même le simple courant d'air que provoque le passage d'un camion lourd peut faire tomber votre bac à la renverse et le briser.

Société Protectrice des animaux de l'Estrie



« Si vous ne resteriez pas dehors par ce froid, n'y laissez pas votre animal ! »

Renouvellement des licences pour animaux

La période 2015 de renouvellement des licences se déroulera du 15 janvier au 15 février 2015. Tous les gardiens d'animaux de compagnie enregistrés à la SPA de l'Estrie recevront par la poste, d'ici la fin du mois de janvier, leur avis de renouvellement. Un retard pourrait entraîner une amende minimale de 50\$

Cette licence est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Si votre animal perd son médaillon, communiquer avec la SPA et un nouveau médaillon vous sera posté.

La SPA de l'Estrie vous offre un rabais de 10\$ sur la licence annuelle si votre animal est stérilisé. (avec preuve de stérilisation)

L'enregistrement de votre animal est non seulement une responsabilité citoyenne mais aussi une obligation.

Votre animal est désormais stérilisé ou vous n'avez plus votre animal ?

Communiquez avec le département des licences de la SPA de l'Estrie au 819-821-4727 pour mettre votre dossier à jour.

Mot de l'inspecteur en bâtiment

M Fernando Rosas, en remplacement de Mme Marie-Ève Parr



Obligation d'obtenir un permis de construction

Quiconque désire édifier, reconstruire, agrandir, modifier, réparer ou démolir une construction doit, au préalable, obtenir un permis de construction à cet effet en communiquant avec l'inspecteur et en

fournissant les documents nécessaires à l'étude du dossier. Vous devez prendre en compte le fait que l'inspecteur doit lire, étudier et comprendre les documents et plans pour ensuite remplir le formulaire de permis

donc prévoyez du temps

De plus, un permis est aussi nécessaire pour la construction des bâtiments agricoles, les silos et les fosses à fumier.

Le budget annuel en chiffre

RECETTES

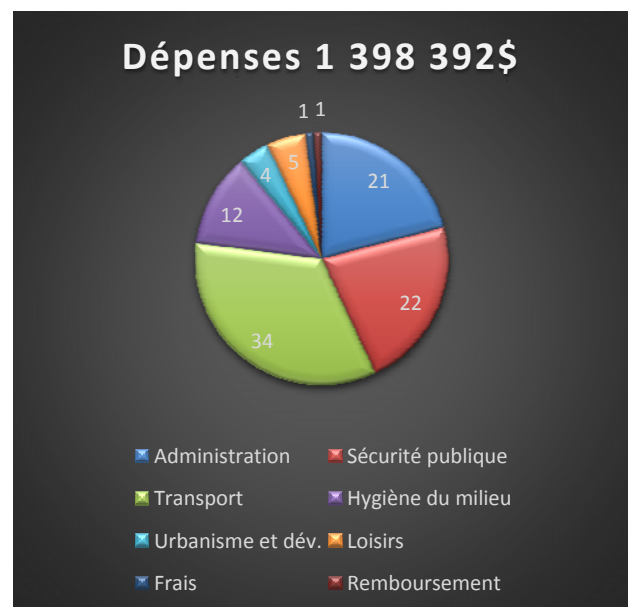
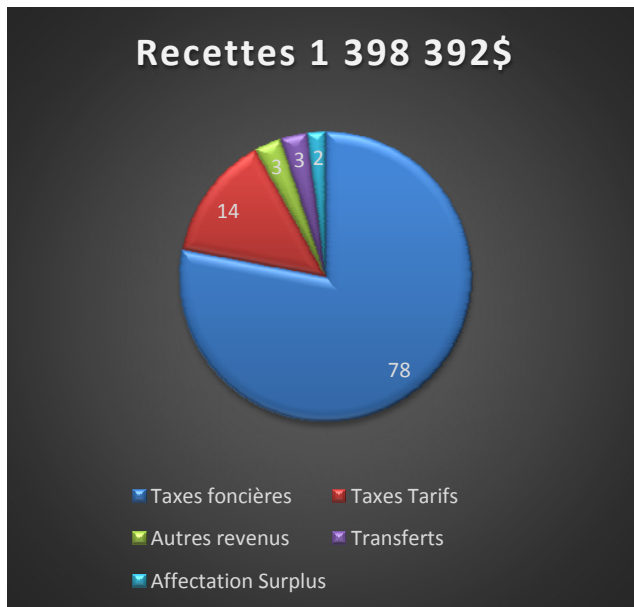
Taxes sur la valeur foncière	1 094 605\$
Taxes – compensations et tarifications	189 912\$
Autres revenus de sources locales	47 735\$
Total des transferts	42 090\$
Affectation du surplus	24 050\$

TOTAL des recettes **1 398 392\$**

DÉPENSES

Administration générale	319 613\$
Sécurité publique	327 148\$
Transport	527 047\$
Hygiène du milieu	191 916\$
Aménagement, Urbanisme et Développement	53 627\$
Loisirs et Culture	71 310\$
Frais de financement	18 400\$
Remboursement en capital	24 884\$
Amortissements	- 135 553\$

TOTAL des dépenses **1 398 392\$**



FOND TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2015	2016	2017
CAMIONS : 220 000\$		
VOIRIE : 275 000\$	VOIRIE : 150 000\$	VOIRIE : 150 000\$
TOTAL : 495 000\$	TOTAL : 150 000\$	TOTAL : 150 000\$

Municipalité de Val-Joli

500, Route 249
Val-Joli, Québec
J1S 0E8

TÉLÉPHONE :
(819) 845-7663

TÉLÉCOPIEUR :
(819) 845-4399

**ADRESSES
ÉLECTRONIQUES :**
val-jolimaire@axion.ca
val-jolidg@axion.ca
val-joliadm@axion.ca
val-joliinsp@axion.ca

**Le site Internet a
changé d'adresse !**

Retrouvez-nous, à l'adresse :

www.val-joli.ca



Facebook
Loisirs de Val-Joli

Nouvelle coordonnatrice en loisirs

La Municipalité a tout récemment engagé Madame Yannick Scrosati pour aider à la mise en place, la planification, l'organisation et la supervision des activités de loisirs de Val-Joli.

Vous pourrez d'ores et déjà la rencontrer durant la fin de semaine de **PLAISIRS D'HIVER**

2015 qui aura lieu au Parc des Loisirs du Rang 10, la fin de semaine prochaine, du 23 au 25 janvier prochain.

Vous trouverez l'horaire de la fin de semaine au bas de la page. Invitez votre famille et vos amis.

Au plaisir de vous y croiser.



Réunion du conseil de Janvier 2015

Voici un résumé des principales décisions de la réunion du 12 janvier:

- Embauche de la coordonnatrice en loisirs
- ADMQ – Cotisation annuelle de la Directrice générale
- Tournoi Bantam de Windsor – Commandite 2015
- Dépôt de la liste des permis 2014
- Trans-Appel – Service de transport adapté
- Action Partage Windsor – Collaboration financière 2015
- Résultats du Sondage maison pour l'aqueduc – Route 249/Rang 10
- Société protectrice des animaux – Entente de services

PLAISIRS D'HIVER 2015

COMITÉ LOISIRS



Une journée familiale gratuite !

Venez en profiter samedi le 24 janvier prochain!

Au Parc municipal des Loisirs, 535, rang 10

Jeux Gonflables, parcours WIXX organisé par Val en forme avec

Randonnée en raquettes (prêt de raquettes sur place).

Feu de joie avec guimauves, popcorn, chocolat chaud.



Ouverture du site à 10h

13h : Tire sur neige et cornets. Venez-vous sucrer le bec !

14h30 : remise des prix de présences et de participation.



Cantine sur place, permis de vente d'alcool, au profit du comité de ballon-balais!

**Tournoi de ballon-Balais débutant le vendredi soir à 19 h
et se poursuivant tout le week-end. Venez encourager les équipes!**

Pour information ou pour inscription, vous pouvez contacter :

Loïc Verly au 819 845-3854
ou Félix Normandin au 819 845-3141

